

## Bulletin d'informations municipales

### Le Mot du Maire.

La première année du siècle s'achève et quelle surprise...! La vie continue comme avant.

Pour nous, proches de nos racines terriennes, c'était assez évident malgré quelques douteux vendeurs d'imaginaire.

Ce qui l'était moins, c'est le 11 septembre 2001, date à jamais inscrite dans l'histoire de l'humanité.

Ce jour là, avec l'effondrement des tours et les milliers de victimes innocentes, c'est un immense trouble, doublé d'une totale incompréhension qui a envahi nos sociétés occidentales. Il est heureux de pouvoir constater quelques mois plus tard que personne n'a cédé devant cet ignoble chantage.

Pendant ce temps, l'équipe municipale a continué à travailler et les chantiers prévus pour 2001 sont en cours de réalisation ou achevés.

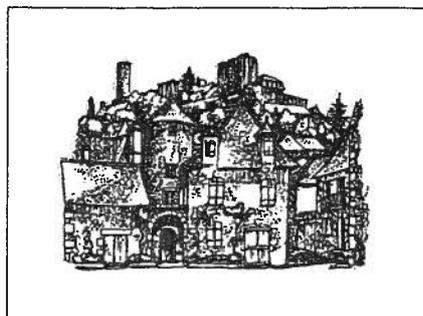
Enfin le Conseil Municipal a confirmé son adhésion à la future Communauté d'Agglomération de Brive. C'est une décision importante. Je reste persuadé avec l'ensemble du Conseil Municipal, et sans sous-estimer les difficultés, que les perspectives de développement en tout genre se situent dans cette direction.

Pour quelle(s) raison(s) aurions nous privé les Turennois de cette ouverture vers l'avenir?

Il est un temps pour tout, l'analyse, la discussion, la réflexion, et enfin la décision. En cette fin d'année l'heure du choix était venue, nous l'avons fait en conscience dans le sens de l'intérêt général des Turennois.

Je ne terminerai pas mon propos sans vous présenter avec la plus grande sincérité mes vœux et ceux du Conseil Municipal:

*A chacune et chacun d'entre vous Bonnes Fêtes de fin d'année 2001  
et meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2002.*



### Communauté d'Agglomération de Brive.

Votre Conseil Municipal a confirmé sa volonté d'adhérer, tout comme 14 autres communes, à la Communauté d'Agglomération de Brive (CAB).

Turenne, avec moins de 1% de la population, sera représenté par 2 délégués titulaires désignés par le Conseil Municipal :

M. Yves GARY et M. André BIZAC, ainsi que 2 suppléants: Mrs COURDURIE et TZATCHEV, soit une représentation de 3,17%. Turenne, par le biais de ses délégués saura faire entendre sa voix sur ce nouveau territoire intercommunal, et mettre en avant sa spécificité, en terme de Patrimoine, de Tourisme en particulier. Tous les autres sujets feront l'objet d'une attention toute aussi particulière pour une intégration réussie et harmonieuse de Turenne au sein de la Communauté d'Agglomération.

Mairie de  
Turenne

05 55 85 91 15

*Les Turennois veulent présenter leur patrimoine.*

*Le 16 Novembre dernier, Yves Gary, Maire de Turenne, Maurice Parlange Adjoint, le Général Crousillac Président d'honneur des Amis de Turenne et André Bizac président en activité ont reçu la visite de Madame Martine Fabioux, Directrice de la DRAC accompagnée de Monsieur Comte du Service Archéologique.*

*Après un long tour d'horizon sur la situation et l'état actuel du Patrimoine de Turenne et un rappel de la note faite en 1989 sur les fortifications par le Général Crousillac, une visite des lieux a été effectuée, et, l'attention de la délégation s'est plus particulièrement portée sur les points suivants:*

*- la Tour du Calvaire, la Porte de la ville, le Casemate du virage, les Prisons, le Fort (bastion)*

*Certains travaux d'ordre sécuritaires vont être très rapidement entrepris et des demandes vont très officiellement être faites par le Maire auprès des pouvoirs publics. Le déroulement des opérations sera suivi en collaboration étroite entre la Municipalité et les Amis de Turenne.*

*Monsieur André Bizac, Président des Amis de Turenne.*

**Le mot du Président de l'Ecole de Rugby Inter-Clubs.**

A l'heure du regroupement, de l'intercommunalité, l'ERIC précurseur dans cette voie, continue son petit bonhomme de chemin. La promotion de ce rugby de village si cher à notre région, a soudé une équipe de responsables qui franchit les étapes, à son rythme certes, mais sûrement.

Non contente d'aligner une équipe par catégorie de 6 à 19 ans, ERIC se retrouve autour de projets comme l'agrandissement de la Guitoune du stade de Turenne, financé par la commune, mais réalisé par les bénévoles. Ce lieu est devenu le Siège social "psychologique" d'ERIC, et outre les entraînements hebdomadaires, les dirigeants s'y réunissent mensuellement pour parler rugby, mais aussi finances. A ce chapitre la rigueur du bon gestionnaire permet de présenter un bilan sérieux et équilibré. Les licences payées par les jeunes, l'aide des clubs parrains, les subventions et le produit des manifestations abondent un budget qui ne permet guère de dérapages! L'organisation d'ERIC, c'est les moins de 14 ans engagés en UFOLEP Corrèze, les moins de 8, 10, 12 ans sont engagés sur une compétition Lotoise. Les moins de 16 ans progressent à chaque sortie dans le championnat du Limousin cadet, ils sont classés 4ème sur 9 équipes.

Les moins de 19 ans, évoluent en championnat du Limousin PHILIPONNEAU, ils sont aussi 4ème sur 9 équipes. Voilà la présentation de l'ERIC, qui poursuit dans cette voie, et trouve sa motivation dans la venue des enfants à l'école de rugby, et qui un jour, nous quitterons, pour évoluer dans les équipes seniors locales pour notre plus grand bonheur... Gérard PUYJALON

**Programme des festivités du 1er trimestre 2002.**

- TFF organise son vin chaud le samedi 29 décembre 2001 à 21h sur la place du Marchadiol, à cette occasion les turennois sont invités à illuminer leur balcons et fenêtres.

Le concours de belote de TFF est prévu le 5 janvier 2002 à 20h30 à la salle polyvalente.

- La pétanque Turennoise organise son loto le 12 janvier 2002 à Boulou les Roses

- La FNACA organise son Concours de Belote le 1er Février 2002.

- L'assemblée Générale des Viscomtins : le 20/01/02 à 14h30 à la salle Polyvalente

**Vie de la paroisse.**

Une nouvelle année liturgique vient de démarrer et Noël se prépare partout. L'évêché a lancé depuis novembre la campagne de collecte du denier de l'église qui est la seule ressource pour payer prêtres et laïcs à votre service. Des enveloppes sont encore disponibles à l'église.

Les travaux du presbytère sont en bonne voie: à l'extérieur le jardin du curé a été complètement remanié pour recevoir le monument aux Morts. Reste des rebarbes à mettre en place. A l'intérieur, la réfection avance bon train et sera peut être terminée pour Pâques.

La traditionnelle messe de Noël aura lieu le lundi 24 à 22h00.

# Le Monument aux Morts de Turenne.

par Catherine Couvrat Desvergnès



Très rapidement après la fin de la guerre de 1914 – 1918, dans toutes les communes de France, le besoin s'est fait ressentir de fixer le souvenir des soldats victimes de ce conflit si long et si meurtrier. Dans cette première guerre de mobilisation générale, les campagnes avaient payé le plus lourd tribut : près d'un homme sur cinq envoyé au combat n'en était pas revenu. La douleur du deuil était partagée par toute la communauté et le traumatisme demeurait profond.

## La volonté de toute une commune.

A Turenne de nombreuses familles avaient été touchées et on déplorait la mort de 58 soldats "tombés au champ d'honneur".

Dès 1919, le maire Romain Grangier avait entrepris les premières démarches en vue d'une éventuelle subvention nécessaire à l'érection d'un monument.

Mais sans attendre, une souscription volontaire était déjà lancée dans la commune : un "Comité anonyme" s'occupait de récolter les dons, au porte à porte, à travers le bourg, les villages et les fermes isolées. Chacun a pu participer à la mesure de ses moyens et témoigner ainsi de sa solidarité.

Sur le cahier établi le 11 avril 1920 par le nouveau maire Antoine Trespeuch, 351 donateurs sont recensés : les familles de la commune bien sûr, en incluant celles de Nazareth qui était encore rattachée à Turenne, mais aussi des personnes habitant des villes éloignées ( Paris, Bordeaux, Albi...) On y trouve aussi la "recette d'une journée du Comité des fêtes" ; les "élèves des écoles" et "Mesdames les Religieuses" ont été également sollicités.

Le total des dons s'élève à 5435 Frs, ce qui correspond à environ la moitié de la somme qui sera finalement engagée.

Durant l'année 1921, le maire et le conseil municipal déploient une intense activité pour mener à bien le projet : étude du projet conçu par le dessinateur William Fel et par le sculpteur Robert Pradel, analyse des devis, recherché d'un adjudicataire pour effectuer les travaux du socle et de l'entourage du bas-relief, vote d'une contribution communale de 6000 Frs...et surtout un important échange de lettres avec le Préfet et le Sous-Préfet pour obtenir, sans trop de retard, les autorisations nécessaires.

Les contraintes administratives étaient très pesantes et chaque somme engagée devait obtenir un accord préalable, mais le maire a su trouver des arguments finalement convaincants : *" L'œuvre du bas relief est très avantageuse pour le prix et c'est grâce à l'intervention de bons amis que nous l'avons dans de si bonnes conditions"....* Il précise dans cette lettre au Préfet du 7 Juin que Mr Pradel doit venir en Corrèze sous peu à l'occasion de l'érection du Monument de Beaulieu et qu'il faudrait profiter de sa présence pour commencer les travaux pour éviter les frais d'un nouveau déplacement à Turenne !

L'accord enfin obtenu, le bas-relief fut finalement exécuté pendant l'été 1921 mais il faudra encore plusieurs mois et de nombreuses démarches pour terminer l'entourage et le socle, confiés à François Laguillaumie, maçon à Turenne, et ce n'est qu'en 1928 qu'il sera définitivement achevé par l'installation d'une grille due au serrurier Marcelin Traversat.

## Une inauguration solennelle : le 8 Avril 1923.

*" A Turenne, on est coutumier des belles fêtes. Le cadre merveilleux que le passé et le site leur font, les personnes avisées qui les organisent et l'entente de la population leur assurent toujours le plein succès. Mais celle du dimanche 8 avril, à l'occasion de l'inauguration du monument civil des morts de la guerre a été parmi les plus belles.*

*M. de Lasteyrie, ministre des finances, présidait ; la liste des notabilités lui faisant cortège serait longue..."*

Ainsi commence l'article du journal " la Croix de la Corrèze" qui, dans le style emphatique de l'époque, relate l'ensemble des manifestations de cette journée :

cortège jusqu'à l'église, messe avec chœur, puis nouveau cortège jusqu'au Monument érigé "place de l'hôpital".

Là, de nombreux discours se succèdent, précédés par l'impressionnant appel des 58 enfants de Turenne, morts pour la France.

Le banquet réunit de façon plus joyeuse 120 convives sous la halle "élégamment décorée". Puis, il y eut l'inauguration d'une école ménagère à l'école des filles.

Enfin, le ministre remit la croix du mérite agricole à différentes personnes, "dont M. Teilhard, propriétaire du premier tracteur de la région".

### Une œuvre originale conçue par deux artistes corréziens.

Le Monument de Turenne est totalement différent de ceux des communes environnantes, souvent de simples stèles portant quelques attributs guerriers.

C'est ici une véritable œuvre d'art dont la représentation féminine, la fluidité du vêtement sont typiques du style des années 20.

Le thème choisi est également particulier : il représente la France attristée contemplant la palme de la victoire. C'est une figure mélancolique qui nous invite à une méditation sur la tragique nécessité du sang versé pour assurer la défense de la Patrie. C'est ainsi une représentation très intériorisée, d'autant plus qu'aucune inscription héroïque ni patriotique n'est gravée sur le monument.

Tout autre est le Monument installé à l'intérieur de l'Eglise de Turenne et qui date pourtant de la même époque : de style "funéraire-patriotique" il représente avec le plus grand réalisme, un poilu en gisant, croix de guerre sur la poitrine.

Sans doute faut-il voir, dans l'option particulière choisie dans notre Monument civil, la volonté des deux concepteurs, davantage qu'un choix délibéré de ceux qui en avaient passé la commande.

Le Monument de Beaulieu, réalisé par le même sculpteur, comporte en effet de nombreuses similitudes : même figure féminine, même drapé du vêtement, c'est aussi une allégorie de la France avec cependant une nuance plus victorieuse, affirmée par la position de face, le casque et la couronne de lauriers.

L'inscription des noms sur la plaque de marbre est conforme, elle, à ce que l'on trouve habituellement : une simple liste classée par ordre alphabétique sans mention de grades ni de statuts particuliers : nos soldats tombés sur le champ de bataille sont égaux entre eux comme ils sont unis dans le souvenir de la communauté.

Les deux artistes qui ont collaboré au Monument de Turenne étaient d'origine corrézienne bien que vivant à Paris.

#### **William Fel ( 1885 – 1957 )**

Né à Brive, où ses parents, sabotiers, résidaient, il y commence des études de dessin et de peinture qu'il poursuit en Algérie où les hasards de la conscription militaire l'avaient envoyé.

Il est gravement blessé à la guerre. Il reprend ses activités artistiques en illustrant des ouvrages littéraires et surtout en reprenant l'art délicat de la gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle qui était tombé en désuétude.

Il illustre, entre autres, *Les Fêtes Galantes* de Verlaine, *Les Nuits* d'Alfred de Musset, les *Poèmes inachevés* d'Albert Samain...

Ses illustrations sont " ..une œuvre d'art juxtaposée à une œuvre littéraire du fait d'une brillante imagination, l'âme de sont étonnant métier, la fée magique de tout son talent..." (Louis de Nussac)

Il possédait une maison à Turenne où il résidait les mois d'été ; le musée de Brive conserve de lui deux petites gravures.

#### **Louis Robert Pradel ( 1888 -1951 )**

Né à Paris, d'une famille originaire de Beaulieu sur Dordogne, il garde ses attaches corréziennes.

Il suit des études artistiques poussées : Ecole Boule, Ecole des Arts Décoratifs puis des Beaux Arts. Il se spécialise dans la sculpture et la gravure, spécialement des animaux dont il donne des représentations saisissantes. Il expose régulièrement et gagne plusieurs médailles dans les années 20 – 30. Plusieurs de ses œuvres ont été acquises par l'Etat, le ministère de l'Air notamment et la Ville de Paris.



# Le Monument aux Morts de Turenne.

par Catherine Couvrat Desvergues

Très rapidement après la fin de la guerre de 1914 – 1918, dans toutes les communes de France, le besoin s'est fait ressentir de fixer le souvenir des soldats victimes de ce conflit si long et si meurtrier. Dans cette première guerre de mobilisation générale, les campagnes avaient payé le plus lourd tribut : près d'un homme sur cinq envoyé au combat n'en était pas revenu. La douleur du deuil était partagée par toute la communauté et le traumatisme demeurait profond.

## La volonté de toute une commune.

A Turenne de nombreuses familles avaient été touchées et on déplorait la mort de 58 soldats "tombés au champ d'honneur".

Dès 1919, le maire Romain Grangier avait entrepris les premières démarches en vue d'une éventuelle subvention nécessaire à l'érection d'un monument.

Mais sans attendre, une souscription volontaire était déjà lancée dans la commune : un "Comité anonyme" s'occupait de récolter les dons, au porte à porte, à travers le bourg, les villages et les fermes isolées. Chacun a pu participer à la mesure de ses moyens et témoigner ainsi de sa solidarité.

Sur le cahier établi le 11 avril 1920 par le nouveau maire Antoine Trespeuch, 351 donateurs sont recensés : les familles de la commune bien sûr, en incluant celles de Nazareth qui était encore rattachée à Turenne, mais aussi des personnes habitant des villes éloignées ( Paris, Bordeaux, Albi...) On y trouve aussi la "recette d'une journée du Comité des fêtes" ; les "élèves des écoles" et "Mesdames les Religieuses" ont été également sollicités.

Le total des dons s'élève à 5435 Frs, ce qui correspond à environ la moitié de la somme qui sera finalement engagée.

Durant l'année 1921, le maire et le conseil municipal déploient une intense activité pour mener à bien le projet : étude du projet conçu par le dessinateur William Fel et par le sculpteur Robert Pradel, analyse des devis, recherche d'un adjudicataire pour effectuer les travaux du socle et de l'entourage du bas-relief, vote d'une contribution communale de 6000 Frs...et surtout un important échange de lettres avec le Préfet et le Sous-Préfet pour obtenir, sans trop de retard, les autorisations nécessaires.

Les contraintes administratives étaient très pesantes et chaque somme engagée devait obtenir un accord préalable, mais le maire a su trouver des arguments finalement convaincants : " *L'œuvre du bas relief est très avantageuse pour le prix et c'est grâce à l'intervention de bons amis que nous l'avons dans de si bonnes conditions*".... Il précise dans cette lettre au Préfet du 7 Juin que Mr Pradel doit venir en Corrèze sous peu à l'occasion de l'érection du Monument de Beaulieu et qu'il faudrait profiter de sa présence pour commencer les travaux pour éviter les frais d'un nouveau déplacement à Turenne !

L'accord enfin obtenu, le bas-relief fut finalement exécuté pendant l'été 1921 mais il faudra encore plusieurs mois et de nombreuses démarches pour terminer l'entourage et le socle, confiés à François Laguillaumie, maçon à Turenne, et ce n'est qu'en 1928 qu'il sera définitivement achevé par l'installation d'une grille due au serrurier Marcelin Traversat.

## Une inauguration solennelle : le 8 Avril 1923.

*" A Turenne, on est coutumier des belles fêtes. Le cadre merveilleux que le passé et le site leur font, les personnes avisées qui les organisent et l'entente de la population leur assurent toujours le plein succès. Mais celle du dimanche 8 avril, à l'occasion de l'inauguration du monument civil des morts de la guerre a été parmi les plus belles.*

*M. de Lasteyrie, ministre des finances, présidait ; la liste des notabilités lui faisant cortège serait longue..."*

Ainsi commence l'article du journal " la Croix de la Corrèze" qui, dans le style emphatique de l'époque, relate l'ensemble des manifestations de cette journée :

# Travaux du Conseil Municipal

## Aménagement du Bourg.

La 1ère tranche du plan d'aménagement du Bourg est dans sa phase terminale. L'espace a besoin d'être aménagé, mais dans un premier temps, nous nous limiterons à la mise en place de plantations et de bancs pour voir comment la vie s'organise dans ce lieu rénové. Vos élus planchent déjà sur les tranches suivantes...

## Assainissement du Bourg.

Les conclusions de l'enquête publique concernant le plan de zonage d'assainissement de la commune donnent un avis favorable au choix fait par le bureau d'étude et le Conseil Municipal. Le plan de zonage est donc prêt à être approuvé. Les publicités légales seront faites comme la loi le prescrit. La commune va acquérir le terrain de M. Benoit, qui a été retenu pour implanter la future station d'épuration..

Adhésion au SATESE: Le Conseil Général met à disposition un Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration. Le Conseil Municipal a décidé pour l'assainissement non collectif, de créer au niveau de notre commune, un Service Public d'Assainissement Non Collectif, d'adhérer au SATESE du département et de lui confier l'assistance sur le terrain et le contrôle des assainissements non-collectifs comme la loi le prévoit.

## Travaux d'entretien et de voirie.

L'effondrement de Goutoule est résorbé par un enrochement composé de trois plots profondément ancrés dans la pente. Dans un deuxième temps, la couche de roulement sera remise en état. Les travaux dans le village de Gernes ont commencé : la parking du cimetière de Gernes va faciliter les rassemblements autour de l'église. La route du Peuch va être reprofilée sous peu. Les travaux sont subventionnés à 48%, et systématiquement le concours de la DDE est demandé, pour soumissionner, contrôler, suivre et réceptionner les travaux.

## DEMOGRAPHIE: Reconnaissance antérieure à la naissance:

le 27 novembre 2001 : Jean-François, Jérôme POIGNET et Marie-Hélène ESTEVES

Décès : Transcription de décès : Madame GONCALVES Rosalia épouse ESTEVES

Décédée le 14 novembre 2001 à Trélissac (Dordogne)

## Infos Pratiques...Infos Pratiques...Infos Pratiques...Infos Pratiques...

### Inscriptions sur les listes électorales :

Toutes les personnes de 18 ans et plus, désirant se faire inscrire sur les listes électorales pour les prochaines échéances électorales, doivent se rendre à la Mairie, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et ce avant le 31 décembre 2001.

### Recensement des jeunes:

Jeunes Turennoises, jeunes Turennois, vous venez d'avoir 16 ans ou vous allez avoir 16 ans : vous avez l'obligation de vous rendre à la Mairie de votre domicile dans le mois de votre anniversaire, afin de vous faire recenser. C'est une démarche légale et obligatoire.

### Chiens errants dans la commune.

De nombreuses plaintes orales arrivent en mairie concernant des animaux en divagation... Poubelles éventrées, débris éparpillés sur le seuil des portes, voilà le lot quotidien de certains d'entre nous, à cause du manque de civisme de quelques uns. **Pour faciliter la vie de tous, nous vous demandons de prendre toutes les dispositions possibles, pour faire cesser ces nuisances.** Si des plaintes sont renouvelées les animaux errants feront l'objet d'une saisie, par arrêté du Maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils seront restitués à leurs propriétaires après paiement des frais de fourrière. Après huit jours, s'ils ne sont pas réclamés, ils sont considérés comme abandonnés et deviennent la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.

### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES.

La municipalité a convié les Lauréats des Maisons Fleuries, le dimanche 9 décembre à la salle Eléonore d'Aquitaine. Le Jury a eu bien des difficultés pour nommer les 10 gagnants parmi les 35 maisons retenues au départ.

- |   |   |
|---|---|
| -Mme <b>Batut</b> Albertine à Gernes      | -Mme <b>Conche</b> à la Gironie                     |
| -M et Mme <b>Coste</b> à Corbières        | -M et Mme <b>Coste</b> à Bois Maurel                |
| -M et Mme <b>Fritsch</b> à la Brunerie    | -M <b>Longeval</b> et Mme <b>Granié</b> à Gernes    |
| -M et Mme <b>Marty</b> à Turenne-Gare     | -M et Mme <b>Pestourie</b> à la Vaysse              |
| -M et Mme <b>Ragueneau</b> au Champoulier | -M <b>Verdier</b> et Mme <b>Meyjonnade</b> le Bourg |

Après les félicitations bien méritées et la remise des prix, un apéritif a cloturé cette petite réception. Merci à vous tous pour les efforts que vous faites pour embellir notre commune.

Madame **Delgoulet**, Présidente de la commission "Cadre de vie"

### Loto des écoles.

C'est dans la salle du Foyer d'accueil de Boulou magnifiquement décorée, que le Loto de l'école a eu lieu le 1er décembre dernier. Du jamais vu de mémoire d'écolier Turennois: Plus de 180 personnes, ont tenté de décrocher la télé, le lecteur CD, la pierrade, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Quant aux enfants présents, ils ont eu droit à leur poule spéciale ou chaque participant recevait un lot. Les organisateurs ravis du succès de cette soirée, remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la préparation et la réussite de cette soirée.

N.B : Les parents , les maîtresses et les enfants remercient, M et Mme **ESTIVIE** Alain du Got, pour leur formidable accueil lors du passage des enfants dans leur ferme.

Infos  
diverses

### FELICITATIONS

#### Médaille d'Honneur du travail: OR Décernée à:

- M. **BREIL** François, à Mathé, technicien d'atelier à COVIMAG depuis février 1965.
- Mme **COUPRIE** Anne-Marie au Pérel opératrice de fabrication à PHOTONIS depuis mars 1965.
- M. **COUPRIE** Bernard au Pérel, technicien d'atelier à COVIMAG depuis Novembre 1964.
- M. **LEYMARIE** J.Pierre, Turenne-Gare, Chef d'équipe à MECALIM depuis septembre 1964.

#### Médaille d'Honneur du travail : VERMEIL décernée à:

- M. **BREIL** Michel, à Mathé, Agent de salubrité principal au SIRTOM depuis janvier 1974.
- M. **BATUT** Michel à Meyssac, fraiseur à MECALIM depuis août 1971.

#### Médaille d'Honneur du travail : ARGENT décernée à:

- Mme **DETHOREY** Marie Louise de Gernes, employée en pâtisserie aux Délices de Ninon depuis janvier 1981.
- Mme **TEILLARD** Cécile à la Méchaussée, Secrétaire médicale à la Clinique des Cèdres depuis mai 1981, et exerçant cette profession depuis juin 1978.
- M. **TRONCHE** Pierre au Bourg, agent à EDF, depuis 1980.

#### Médaille d'Honneur du travail : BRONZE décernée à:

La médaille de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricole a été décernée à M. **TRIVIER** Jean-Pierre à Goutoule.

**Nous sommes heureux de vous adresser nos sincères félicitations.**

Le Conseil Municipal félicite les diplômés suivants qui avaient été oubliés.. toutes nos excuses à Pierre **CHEYROUX** : Brevet des collèges.

Christophe **VIELLESCAZES** : Licence d'électronique, d'électrotechnique et automatisme.